Rapport de l’Assemblée générale virtuelle de la FIMEM

**Journée du samedi 27 juin 2020.**

La rencontre a commencé à 8 heures d’Uruguay par une prise de contact et le point des participants.

Pour cette première journée, le nombre de la commission à la rencontre virtuelle est 7.

La présidente du CA FIMEM, Mariel a pris la parole pour aborder comment va se dérouler l’AG1.

Pour ce faire, elle a rappelé que la plupart des documents nécessaires au bon déroulement de l’AG virtuelle se trouvent sur le site dans l’espace intitulé « AG virtuelle » et dans l’espace FIMEM. Elle a demandé à se charger de fournir toutes les informations dont aura besoin la commission et proposer une façon de répartition des tâches à aborder dans les différentes AG.

Le budget, les votes et les documents d’affiliation sont à verser à l’AG 3.

Rémi a rappelé les documents d’affiliation de deux mouvements africains : Ghana et Congo.

Brigitta a demandé à Rémi de poser les documents traduits en Allemand sur le site FIMEM. Mariel a fait comprendre qu’elle doit travailler avec Sylviane qui est chargée au CA FIMEM de poser les documents sur le site.

Giancarlo a évoqué la difficulté à faire les élections en virtuelle. Il a proposé une formule pour que les élections se fassent en présentielle à la prochaine RIDEF.

Pour terminer cette première journée, Mariel a demandé que chacun lise la lettre n°3 qui sera abordée à la deuxième rencontre fixée au dimanche 28 juin.

**Journée du dimanche 28 juin 2020.**

Mariel a fait savoir que les membres de la commission et les délégués des mouvements doivent prendre connaissance des documents nécessaires à l’AG virtuelle qui sont sur le site dans l’espace « AG Virtuelle ». En lisant les documents, chacun préparera les questions de compréhension à poser à l’AG 1. Elle a expliqué qu’il y a deux documents qui ne sont pas encore sur le site : le document financier et celui des décisions du CA FIMEM.

Elle a annoncé que tous les mouvements n’ont pas encore nommé leurs délégués. Le Brésil par exemple est dans le cas parce que les deux mouvements veulent faire des recommandations à leurs délégués et à leurs candidats au CA.

Les 4 et 5 juillet 2020 se déroulera l’AG 1. Les délégués des mouvements seront ensemble avec la commission. Cette rencontre des 4 et 5 juillet est informative sur les documents lus. Tous les sujets à débattre seront listés afin que les différents groupes puissent s’en saisir.

Rémi a proposé qu’en AG3, les votes se fassent par formulaire sur une période de 48 heures pour permettre à tous les mouvements de participer.

En ce qui concerne l’AG de groupe de langues, Rémi a proposé qu’il faille que l’AG soit adossée à un système d’échanges écrits qui permette de se référer aux textes et aux différents avis afin de ne pas laisser de côté ceux qui se trouveraient hors connexion le moment venu.

 Il y a deux tendances qui se sont dégagées en ce qui concerne l’AG de groupe de langues : la première tendance est de procéder comme d’habitude en groupe de langues, la deuxième tendance est de procéder par continent pour tenir compte des fuseaux horaires.

A la réunion des 4 et 5 juillet quand il y aura compréhension des documents, les délégués retourneront dans leurs Mouvements pour un compte rendu.

La rencontre de la semaine prochaine débutera à 8 Heures d’Uruguay.